

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2022

LES ENGAGEMENTS CLIMAT D'HERMÈS POUR UNE TRAJECTOIRE 1,5°C VALIDÉS PAR L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGET (SBTi) ET SA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE RECONNUE PAR LE CLASSEMENT CDP 2021

Hermès est heureux de partager la validation de ses nouveaux objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'initiative SBTi, objectifs révisés à la hausse pour s'aligner sur une trajectoire inférieure à 1,5°C de réchauffement climatique. Hermès se réjouit également du résultat positif « A- » dans l'évaluation 2021 du classement CDP.

Attaché à son modèle de production artisanal faiblement émetteur de CO₂, Hermès souhaite renforcer sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans ce cadre, la maison s'est fixée de nouveaux objectifs, validés par l'initiative SBTi, avec la réduction de 50,4 % des émissions des scopes 1 et 2 en valeur absolue et de 58,1 % des émissions du scope 3, en intensité (par M€ de marge brute) sur la période 2018-2030.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Hermès s'engage notamment à réduire de 50 % l'empreinte carbone/m² de surfaces immobilières construites ou rénovées d'ici à 2030 et à mettre en place 100 % d'électricité renouvelable au sein des opérations directes d'ici à 2025. La maison a déjà également amplifié ses actions en faveur de la transition énergétique par l'approvisionnement exclusif d'électricité verte, produite sur le territoire français, pour tous ses sites situés sur le territoire national.

Par ailleurs, Hermès marque son engagement en soutenant officiellement depuis décembre 2020 l'initiative de la TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosures).

Hermès est désormais noté « A- » dans le classement CDP 2021 portant sur la lutte contre le changement climatique

En 2021, pour sa troisième année de participation au questionnaire, Hermès, avec la note « A- », enregistre une forte progression et se positionne dans la catégorie « Leadership level », qui regroupe les entreprises aux meilleures pratiques environnementales.

**La SBTi est une initiative conjointe du CDP, du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), du World Resources Institute (WRI) et du Fonds mondial pour la nature (WWF). Son rôle est d'accompagner les entreprises dans la définition des objectifs de réduction des émissions GES en cohérence avec les préconisations scientifiques, pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 1,5°C. La validation des objectifs par la SBTi fait partie intégrante d'une stratégie climatique reposant sur des critères traçables.*

**Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif de référence en matière de transparence environnementale des entreprises et de notation. En 2021, plus de 14 000 organisations dans le monde ont divulgué des données via le CDP.*

*Plus d'informations sont disponibles dans notre [Document d'Enregistrement Universel 2020](#) et dans la section Développement durable de notre site internet : <https://finance.hermes.com/>

Depuis 1837, Hermès reste fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. La liberté de création, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité d'Hermès, maison d'objets créés pour durer. Maison familiale indépendante, Hermès s'attache à conserver l'essentiel de sa production en France au sein de ses 51 manufactures et sites de production tout en développant son réseau de plus de 300 magasins dans 45 pays. Le groupe emploie près de 17 000 personnes dans le monde, dont près de 10 600 en France, parmi lesquelles plus de 5 600 artisans*. Hermès est dirigé depuis 2013 par Axel Dumas, membre de la 6^e génération.

Fondée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès soutient des projets dans les domaines de la création artistique, de la formation et de la transmission des savoir-faire, de la biodiversité et de la préservation des environnements.

** Au 30 juin 2021*